

LE PIN MARITIME



Centre Régional de la
Propriété Forestière

Une essence à développer dans nos régions.



F. Massé

Cône, aiguilles et écorce

F. Massé

Futaie adulte de Pin maritime de belle qualité

Une essence d'avenir

Très productif, le Pin maritime a sa place en région Centre ; il est actuellement utilisé en Indre-et-Loire, Indre, Sologne et Orléanais. Il a l'avantage de bien pousser sur des sols relativement pauvres et de produire un bois de qualité.

Il permet de diversifier les résineux de nos régions, là où l'hiver n'est pas trop rude.

Comment le reconnaître ?

- Arbre de grande taille au fût souvent flexueux à la base,
- aiguilles longues (10 à 22 cm), groupées par deux,
- gros cônes (10 à 20 cm), s'ouvrant à maturité,
- écorce épaisse brun rougeâtre, profondément crevassée.

Un bois de qualité, propre à de nombreuses utilisations

Bois durable, rougeâtre à aubier nettement plus clair.

Utilisations variées suivant la dimension et la qualité : menuiserie, contreplaqué, parquet, lambris, charpente, caisserie, bois d'industrie (papier, fibres, panneaux).



Retrouvez toutes
les fiches sur
www.crpf.fr/ifc

Caractéristiques écologiques

Exigences climatiques

Sensible aux grands froids, sa résistance est variable selon la provenance. Il apprécie les climats doux à influence océanique.

Recommandations pour le sol

Le Pin maritime **ne supporte pas les sols calcaires**.
Essence très **frugale** acceptant les sols pauvres aussi bien

secs qu'humides (sableux à argileux). Eviter de reboiser les milieux très humides et de fort intérêt patrimonial.

Lumière

Essence pionnière de pleine lumière, elle colonise les terrains nus (bonne capacité à régénérer naturellement après coupe). Elle redoute la concurrence d'autres espèces.

Quelques règles sylvicoles

Comment renouveler

Semis ou plantation

Le Pin maritime peut être semé ou planté en motte. Les coûts cumulés d'installation et d'entretiens sont voisins.

Le **semis**, par la densité obtenue, **permet une plus grande sélection** et supporte mieux les dégâts de gibier.

La **plantation** doit se faire **en motte**. Sa réussite est moins aléatoire qu'un semis classique. Les plants en racines nues ont de grosses difficultés de reprise.

Sur terre agricole, préférer la plantation car le semis lève moins bien qu'en milieu forestier.

Il convient de prendre des **précautions contre l'Hylobe** après coupe rase de résineux (cf. p. 4), notamment dans les plantations.

La **régénération naturelle** peut être envisagée dès lors que les semis sont en nombre suffisant et bien répartis au sol (au moins 3 000 à 4 000 semis/ha en plein) et qu'ils sont issus de semenciers de qualité, vigoureux, au fût droit et à branchaison fine.

Préparation du terrain

De la préparation du terrain dépend la bonne installation des jeunes pins et la facilité des entretiens.

Nettoyage du terrain après coupe (broyage ou incinération des rémanents) et/ou destruction de la végétation herbacée (graminée, fougère), **labour** en plein ou un **travail superficiel du sol** (cover-crop forestier, landaise en terrain sableux). Le labour en bandes larges est préféré à celui en billons, défavorable au bon enracinement des pins (risque d'instabilité du peuplement).

En terrain humide, **assainissement** par fossés et rigoles souhaitable voire indispensable si le sol est engorgé l'hiver à faible profondeur (moins de 30 cm).

Pour les semis, le labour est complété par un travail superficiel au cover-crop et un émiettage à la herse pour préparer le lit de semence.

Régénérer naturellement

Réaliser un crochetage du sol (rouleau landais par exemple) avant la coupe rase pour permettre l'installation du semis. La végétation accompagnatrice (fougère, ronce, rejets ligneux) la concurrence souvent très tôt. Aussi est-il important d'ouvrir des cloisonnements cultureux¹ dès les premières années (lignes gyrobroyées de 3 à 4 m de large, espacées tous les 6 m d'axe en axe environ).



Une très bonne préparation du sol pour une réussite optimale

¹ Voir fiche « Les cloisonnements en forêt »

Ces cloisonnements permettent d'accéder à l'intérieur de la parcelle pour faciliter les travaux d'entretien (dégagements) puis la première opération sylvicole (dépressage).

Planter

Bien choisir ses plants

Les plants doivent provenir de **peuplements classés**² (étiquette verte) ou de **vergers à graines** (étiquette bleue). Utiliser des **plants en motte**.

Provenances recommandées

Le choix de la provenance est essentiel pour s'assurer de son adaptation au climat local, en particulier pour la résistance au froid :

- tous les vergers à graines français (étiquette rose) sauf PPA-VG-009 (Tamjout),
- PPA 100 Nord-Ouest (étiquette verte).



La plantation

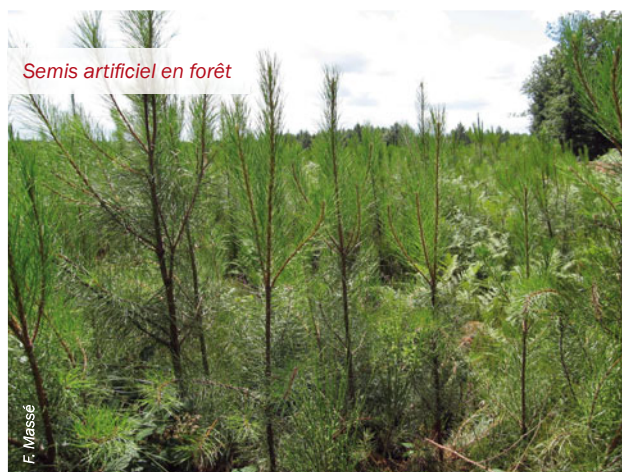
Elle peut se faire entre octobre et mai.

Humecter la motte avant de la planter, la recouvrir de quelques centimètres de terre et bien tasser afin d'éviter son dessèchement.

Densité : **1 100-1 300 plants/ha**, en espaçant les lignes de 3 à 4 m (intervalle entre plants sur la ligne d'environ 2 m).

Prévoir :

- un cloisonnement d'exploitation¹ de 4-5 m de large en laissant une ligne sur 4 ou 5 sans plant,
- penser à la protection contre le gibier, si nécessaire².



Les entretiens

Sur terrain bien préparé, les dégagements sont inutiles la 1^{ère} année ; entretenir les interlignes par un passage de cover-crop si besoin l'année suivante. En présence de fougère ou de rejets ligneux, dégager manuellement sur la ligne.

Le recru ligneux assure un gainage des plants, les protège de la dent du gibier et participe à la diversité biologique. Il doit être contrôlé mais non totalement supprimé.

Semer

Le semis

Utiliser des graines certifiées ; semer en lignes ou en petites bandes ; les espacer tous les 3-4 m et prévoir des cloisonnements d'exploitation¹ de 4 m tous les 15 m. Le semis se fera de préférence dès septembre sur terrain sain ou en mars - avril sur terrain humide ; enfouir légèrement les graines. On utilise 2 à 3 kg de graines/ha environ, davantage si la pression du gibier est forte.

Les entretiens

Sur semis, les **dépressages** sont obligatoires. Pour des raisons économiques, on se limitera à 2 passages :

- 1) vers 3-4 ans (lorsque les pins atteignent 1-2 m de haut), on ne conservera qu'un pin tous les 50 cm à 1 m,
- 2) quand les arbres dépassent 3 m de haut, on réduit la densité à 1 200-1 500 tiges/ha. Cette intervention a déjà un rôle de sélection en éliminant en priorité les sujets mal conformés.



² Voir fiche « Comment réussir sa plantation ? »

Gérer les peuplements

La **désignation des arbres d'avenir** (environ 300 tiges/ha) se fait juste avant la 1^{ère} éclaircie³. Elle intervient dès que les houppiers des arbres se gênent mutuellement, vers l'âge de 15-20 ans (**hauteur d'environ 15 m** en conditions optimales de croissance). Les produits de la coupe sont alors commercialisables (bois de trituration et palette). Elle élimine autour de 25 % du nombre de tiges hors cloisonnement soit 2 à 3 tiges par arbre d'avenir.

Les éclaircies suivantes ont lieu tous les 5 à 8 ans et prélèvent 15 à 20 % du nombre de tiges. On aboutit ainsi à une densité finale d'environ 300 arbres/ha vers l'âge de 50 ans.

Aspects sanitaires

La **chenille processionnaire**: facilement repérable par ses gros nids soyeux dans le houppier des pins, elle consomme les aiguilles, principalement en hiver et au début du printemps. Cette défoliation parfois importante entraîne une baisse de production variable en fonction de l'importance des dégâts mais engendre rarement des mortalités dans les peuplements. Les arbres attaqués sont le plus souvent situés en lisière sud des parcelles ou dans les peuplements ouverts. Attention ces chenilles sont urticantes.



Nid soyeux de chenille processionnaire

Les techniciens des organismes de la forêt privée sont à votre disposition pour vous conseiller, n'hésitez pas à les consulter.

Cette fiche fait partie d'une série réalisée par le C.R.P.F. d'Ile-de-France et du Centre avec le concours de l'Europe et de l'Etat.

www.crpf.fr/ifc



Décembre 2013

Le Pin maritime est une essence de lumière de forte productivité (bille de bois d'œuvre de 1,5 à 2 m³ à l'âge de 50 ans!), mais qui exige un très bon éclaircissement pour une croissance rapide.

Elagage⁴

Il est à réaliser au profit des 250 à 300 arbres de qualité/ha désignés lors de la 1^{ère} éclaircie, sur une hauteur de 6 m, en un seul passage.



Chenilles processionnaires

L'**hylobe**: ce petit charançon se développe dans les souches de résineux récemment coupées et se nourrit de l'écorce des jeunes plants. Lorsque le reboisement intervient après une coupe rase de résineux sur la parcelle ou à proximité, il convient d'**attendre 2 étés** avant de planter. On limite ainsi le risque d'infestation des jeunes plants par cet insecte. On peut aussi effectuer un traitement préventif ou choisir des plants traités en pépinière avec un produit homologué forêt. Il est également possible de surveiller régulièrement la plantation pour ne traiter qu'en cas de nécessité.

Prévenir les **scolytes (Ips, Hylésine)**: ces insectes s'installent dans le bois récemment coupé puis s'attaquent aux arbres vivant à proximité. À chaque éclaircie, exiger des acheteurs que les produits soient sortis de la forêt avant fin mars au plus tard ou dans les 15 jours suivant l'exploitation pour toute coupe réalisée entre le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre.

³ Voir fiche « Eclaircir vos résineux »

⁴ Voir fiche « L'élagage artificiel des résineux »